



Nice le 24.03.2020

**Monsieur le Directeur Général  
Grand Hôtel 4eme  
Hôpital de Cimiez**

**Objet : Prime de risque / Personnel hospitalier**

Monsieur le Directeur Général,

Aujourd'hui l'ensemble du personnel hospitalier montre une fois de plus son professionnalisme et son dévouement et accomplit ses missions professionnelles face au danger sanitaire et risque d'être confronté à la contagion du COVID-19 malgré les mesures de protections que le CHU fournit au quotidien et qui sont bien souvent insuffisantes.

Nous vous demandons d'attribuer la prime de risque de 100€ net à tout le personnel de l'Hôpital du CHU de Nice suivant le décret 2019-680 du 28 juin 2019 et son arrêté d'application du 28 juin 2019 modifiant le décret n°92-6 du 02 janvier 1992. du 11 Décembre 2019.

Face à la situation d'urgence que nous vivons, vous avez tous les arguments nécessaires afin de répondre favorablement à cette requête plus que légitime. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation qui conduit les agents à vivre des situations à risque et à s'adapter à des situations d'urgence au quotidien. Vous n'êtes pas sans savoir que cette situation va perdurer, voire bien malheureusement s'amplifier.

L'ensemble des agents de nos établissements méritent mieux que des applaudissements et des bravos, il mérite une véritable reconnaissance salariale pour tous les grades et toutes les catégories. En attendant, cette prime serait un premier pas vers nos revendications et un signe de remerciement envers les agents qui sont dévoués au quotidien face à cette situation. Il ne faut pas oublier, les dernières heures nous l'ont prouvé, avec la mort de personnel médical, que nos agents mettent en danger leur vie personnelle mais aussi la vie de leur famille.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

**GAUBERTI Stéphane  
Secrétaire Général CGT CHU de Nice**

**U S H N**  
**CGT Hôpital de Cimiez**  
4 Av. Reine Victoria 06003 Nice Cedex 1  
Tél. 04 92 03 44 73 Fax. 04 92 03 43 57  
Mail : [cgt-ci@chu-nice.fr](mailto:cgt-ci@chu-nice.fr)

Merci de ne pas jeter sur la voie publique  
<http://www.cgt-chudenice.org>

Cimiez : [cgt-ci@chu-nice.fr](mailto:cgt-ci@chu-nice.fr) – Archet : [cgt-ar@chu-nice.fr](mailto:cgt-ar@chu-nice.fr) – Pasteur : [cgt-pa@chu-nice.fr](mailto:cgt-pa@chu-nice.fr)